

Commission urbanisme, voirie et bâtiments

COMPTE-RENDU DU 16 02 21

X À publier

Document interne

Présents : Bertrand SIETTEL, Joël ALLIER, Marie Pierre ALIZAY, Pierre BEZACIER, Damien THIRIET, Marie Nicole GARRIVIER, Christophe CHEMIN, Cyril LAVAL.

Isabelle JEUNE pour la partie urbanisme
M. et Mme JACQUEMONT, Jean Philippe ALIZAY.

Excusés : Pascal MUZART,

Destinataires du compte-rendu : élus / membres du groupe de travail / les habitants (à publier)

Ordre du jour remis aux présents : (préciser information – concertation- décision)

1. Suivi demandes urbanisme :

Présentation des dossiers déposés ou en cours d'instruction (information)

DECI (information)

Cette partie de la réunion ne concernant que les élus.

La suite de la réunion sera ouverte

2. Point sur les travaux des différentes commissions

a. Voirie et Éclairage :

Travaux 2021 subventions : information

Revers d'eau : décision

Choix d'un nom pour la nouvelle impasse vers Feuillade : consultation

Stationnement : consultation

Eclairage : information

b. Appartements :

c. Maison St Martin :

Contrat de location : consultation

Demande estimation domaines : décision

d. Aménagement du bourg (commission mixte Urbanisme/Patrimoine)

Réunions de la commission mixte : information

Accessibilité : information

Porte vélos couleur : consultation

3. Questions diverses

a. Travaux dans bâtiments : informations

Salle de la Grye : information

Vestiaires foot : information

Façade boucherie : information

b. Opportunité de création de nouveaux groupes de travail : décisions

➤ Projet d'aménagement de la place de Vingré si celui-ci est validé par le sondage en cours

➤ Signalétique

➤ Défense incendie

Rappel des dates

DECISIONS PRISES	A RETENIR (à destination des secrétaires de mairie)
<p>→ au bureau pour la mise en application</p> <p>Achat 20 revers d'eau par an</p> <p>Rematéraliser places-PMR et Arrêt Minute</p> <p>Signer contrat de location Maison ST Martin</p> <p>Demander estimation Maison ST Martin au Service des Domaines</p> <p>→ à aborder en plénière</p> <p>→ autres</p> <p>Création de groupes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> - Signalétique - Défense incendie - Noms des rues 	

Contenu des échanges :

1. Suivi demandes urbanisme :

Présentation des dossiers déposés ou en cours d'instruction (les dossiers sont confidentiels et ne font pas à ce stade l'objet de publication)

DECI (information)

La commune dispose d'un plan de Défense Extérieure Contre l'Incendie qui recense les PEI (Point Eau Incendie) et leur périmètre d'utilisation (maximum 400 m et même 200m en habitat groupé pour les constructions nouvelles). Certains secteurs ne sont pas suffisamment couverts (voire pas du tout). Il convient de mettre en œuvre des améliorations, en particulier dans les zones constructibles, faute de quoi les permis seront refusés. C'est le cas sur le secteur de la Collonges où des solutions sont recherchées. Il convient d'établir un plan pluriannuel d'amélioration.

La création d'un groupe de travail est proposée et acceptée par la commission.

2. Point sur les travaux des différentes commissions

a. Voirie et Éclairage :

Travaux 2021 subventions : information

A ce jour pas de réponse à nos demandes de subventions.

Revers d'eau : décision

En 2020 nous avons acheté des revers d'eau (20 x 6m) pour équiper des chemins pentus qui demandaient de multiples interventions de notre personnel. Ceux-ci donnent satisfaction et d'autres chemins sont à équiper. Il est proposé de poursuivre cette mise en œuvre sur plusieurs années. L'estimation des besoins est de 60 revers d'eau).

Unanimité de la commission pour l'achat de 20 revers pas an.

Choix d'un nom pour la nouvelle impasse vers la Feuillade : consultation

Les travaux du carrefour de la Feuillade on conduit à la création d'une impasse. Il convient de lui donner un nom. La commission propose une méthode pour le choisir : il est proposé d'intégrer le nom de Feuillade. L' élu habitant le secteur consultera les habitants.

Il est proposé de créer un groupe de travail pour établir une liste de noms « en réserve » pour les futures voies (en particulier par rapport à l'histoire locale). Ce groupe pourra aussi faire des propositions d'aménagement pour les appellations existantes.

Stationnement : consultation

Le stationnement dangereux ou illicite donne lieu à des rappels directement aux conducteurs ou sous forme de papillons.

Les réactions aux avertissements déjà donnés sont parfois virulentes (bien qu'anonymes).

La question reste posée sur la manière d'appréhender ce problème de stationnement de manière efficace et bien comprise.

Le respect de places réservées pour les personnes à mobilité réduite en revanche rentre dans la loi et si l'on peut prévoir un temps pendant lequel seuls des avertissements seront donnés il faudra ensuite procéder à des verbalisations.

Il est décidé de rematérialiser les places PMR et Arrêt minute (devant les commerces)

La Mairie vous rappelle que le stationnement est interdit à cet emplacement.



Merci d'utiliser les parkings mis à disposition.

Eclairage : information

Suite au dernier conseil municipal un article est paru dans la presse.

Contrairement à ce qui a été écrit,

- le devis de 513€ présenté par les habitants du lotissement ne provient pas d'Enedis mais d'un électricien indépendant et ne fait pas état de la pose et de la mise en service d'un point de comptage.
- le montant proposé par le SIEL pour les mêmes prestations est de 479€ dont 340€ à la charge de la commune.
- le montant qui sera facturé par Enedis n'est pas connu et si le SIEL évoque 1800€ (le montant maximal prévu par Enedis), c'est par précaution pour que la collectivité n'ait pas de surprise.

Un conseiller propose que l'association du lotissement se charge de faire les travaux afin de livrer, comme elle le proposait dans son courrier de demande « tous les équipements sont complets, terminés et en bon état, la commune n'aura pas d'investissement à faire ». Proposition non validée par la commission.

Un habitant s'interroge sur le fait que le SIEL dans son rôle de conseil auprès de la commune ne soit pas en mesure de donner des estimations de chiffres plus précises en relation avec son expertise, afin d'éviter toutes ces polémiques.

Une demande de devis sera faite auprès d'Enedis.

b. Appartements :

Un rendez-vous est pris avec l'A B F (Architecte des Bâtiments de France) pour envisager les possibilités d'aménagement d'une partie du Prieuré (au-dessus de maison de pays).

Il est évoqué également de préparer cette rencontre de l'ABF pour lister l'ensemble des sujets pouvant entrer dans son périmètre. Une réunion est à programmer.

c. Maison St Martin :

Contrat de location : consultation

Suite à la rencontre avec les responsables diocésains il est convenu qu'un contrat de location de six mois renouvelable par trimestre pourra être établi pour la partie RDC du bâtiment. Le montant fixé pour la location mensuelle est de 120 euros auxquels seront ajoutés des frais pour charge (chauffage, électricité...)

La mise en place de cette location permettra de mettre à disposition de l'Ensemble Musical d'Ambierle une salle convenable pour leurs répétitions.

Avis favorable de la commission

Demande estimation Domaine : décision

Par ailleurs les responsables annoncent la mise en vente du tènement (terrains et bâtiment). Nous proposons de saisir le service des Domaines pour faire établir une estimation d'un prix pour la Maison St Martin et les terrains attenants.

Avis favorable de la commission.

d. Aménagement du bourg (groupe issu des commissions Urbanisme/Patrimoine)

Réunions du groupe de travail mixte : information

Le groupe s'est réuni le 06 février et travaille actuellement sur

- le principe d'une voie de contournement
- la consultation des commerçants sur les habitudes de passage des parents lors des horaires d'entrées et sorties des écoles.
- l'analyse du stationnement actuel dans le bourg et sa signalétique
- un cheminement entre les parkings de la salle de sport et la place Lancelot

Accessibilité : information

Rappel de la demande de certains commerçants pour l'aménagement des accès pour les personnes en situation de handicap.

A prendre en compte par le groupe aménagement du bourg.

Porte vélos : décision

Il a été décidé en plénière la mise en place de porte-vélos. La question portait sur le type de matériel à envisager (forme, couleur...)

Des groupes de travail de Roannais Agglomération travaillent sur la question de l'utilisation du vélo tant pour les déplacements quotidiens et utilitaires que pour le loisir et le tourisme. Il serait sans doute intéressant de raccrocher nos projets à l'ensemble de ces travaux, des solutions de subventionnement pouvant éventuellement être envisagées. Peut-être en proposant aussi des bornes de recharge pour les vélos électriques de plus en plus nombreux.

Il a déjà été choisi de placer un porte vélos dans le local de l'ancien distributeur. Il est à prévoir un second emplacement plus près des commerces.

Et donc à voir avec la commission Transition Ecologique ?

3. Questions diverses

a. Travaux dans bâtiments : informations

Salle de la Grye : le sous-sol libéré et nettoyé sera proposé à des associations pour stocker leur matériel dans de bonnes conditions (locaux sains et facilement accessibles)

Locaux du foot : les vestiaires ont été repeints et les travaux de plomberie (douches) sont en cours. Le local buvette sera repeint par des jeunes qui effectueront un travail de réparation décidé par la justice.

Façade boucherie :

Les plaques de marbre ont été en partie enlevées. Nous demanderons l'avis de l'architecte des bâtiments de France pour la pose d'un enduit d'attente.

b. Opportunité de création de nouveaux groupes de travail : décisions

- Projet d'aménagement de la place de Vingré: réunion de travail prévue le lundi 22 à 18 H 30 salle E.R.A. (BERTRAND, JOEL, CHRISTOPHE, AURÉLIE Groupe à étoffer)
- Signalétique : Finalisation nécessaire, des subventions liées aux demandes précédentes, sont valables jusqu'à fin 2022 (BERTRAND, PIERRE, DOMINIQUE BALZANO.... Groupe à étoffer).
- Défense incendie : avec la réponse de la Roannaise de l'Eau par rapport aux terrains de la Collonges qui sont constructibles, il doit être envisagé de poser des bâches de réserve d'eau. Par ailleurs le plan de défense incendie de la commune (établi en 2018) montre de nombreux endroits du territoire non

couverts. (CHRISTOPHE, JOËL, DOMINIQUE BALZANO.... Groupe à étoffer).

- Groupe de travail pour « peaufiner » le dossier NOMS DES RUES. (Marie Pierre ALIZAY ...Groupe à étoffer)

c. Questions diverses

Un habitant interroge sur les logements vacants du centre bourg. Que peut-on imaginer pour inciter les propriétaires à le remettre en location afin d'avoir un bourg plus vivant ?

Roannais agglo propose des aides financières pour les travaux et une remise en location.

Certaines communes ont mis en place une taxe sur les logements vacants. Il est aussi intéressant de savoir que le nombre de permis de construire est limité pour chaque commune et que le nombre de logements inoccupés joue sur cette attribution.

C'est un sujet à travailler. On pourrait aussi inclure une incitation sur les travaux de façade.

Prochaine commission (ou réunions groupes de travail) :

Rappel des dates

Prochaine plénière : lundi 15 mars

Prochain conseil municipal : samedi 10 avril

Prochaine commission : mardi 2 mars

Groupes de travail :

Aménagement du bourg (groupe issu des commissions Urbanisme/Patrimoine) : samedi 20 à 9h ERA

Projet d'aménagement de la place de Vingré : lundi 22 à 18 H 30 salle E.R.A

Signalétique : mercredi 24 02 à 18h en mairie